RAPPORT 3 - 1 *Rapporteur : M. Claude CARCELLER*	ENVIRONNEMENT
AVENANT À LA CONVENTION DU SITE D'ESCALADE DU JONCAS	
PRESTATION COMPLÉMENTAIRE POUR L'ÉDITION DU TOPOGUIDE	

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma de gestion et de développement des activités de pleine nature du Grand Site de France « Saint Guilhem le Désert – Gorges de l'Hérault », la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et la commune de Montpeyroux ont travaillé sur le projet d'équipement du site d'escalade du Joncas.

Le 20 décembre 2010, le conseil communautaire a délibéré en faveur d'une convention de partenariat avec l'association Parci-Parla, chargée de la réalisation des travaux de purge, de sécurisation et d'équipement de la falaise.
Ce chantier a permis d'équiper une soixantaine de voies d'escalade, de différents niveaux de difficulté. L'intégralité de ces itinéraires respecte les normes d'équipement de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

Afin de pouvoir assurer la promotion de cet équipement, la Communauté de communes prévoit à présent l'édition d'un topoguide dont les objectifs seront multiples :

- Orienter les utilisateurs sur les différents secteurs, et l'accès aux voies
- Informer les utilisateurs du site à propos du niveau de difficulté et du matériel nécessaire
- Sensibiliser les grimpeurs au respect de l'environnement et à l'application des règles de sécurité

Le présent avenant a pour objectif de compléter la convention de partenariat initiale signée avec l'association Parci-Parla en intégrant des prestations complémentaires, relatives à la réalisation d'un plan d'accès aux voies, la réalisation de photographies ainsi que la rédaction des contenus rédactionnels de l'ouvrage.
Le service communication de la Communauté de communes assurera l'homogénéisation des contenus ainsi que le travail d'édition.

Les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération sont inscrits au budget primitif 2011.

Je propose donc à l'Assemblée :
-D'approuver le contenu du présent avenant
-D'autoriser le Président à signer l'avenant à la convention

Le Président

Louis VILLARET

Avenant à la convention de partenariat avec l'association Parci Parla, pour l'équipement, l'entretien et l'animation du site d'escalade du Joncas, commune de Montpeyroux.

La présente convention vise la formalisation d'un partenariat entre :

- la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault, dont le siège se situe au 2, parc d'activités de Camalcé, BP 15, 34150 Gignac, représentée par son Président Louis Villaret.

Et

Parci-Parla, association régie par la loi 1901, dont le siège se situe au N°7, impasse Paloc – 34700 Lodève, représentée par son Président Guillaume Yvetot.

Vu la convention de partenariat pour l'équipement, l'entretien et l'animation du site d'escalade du Joncas – commune de Montpeyroux, et notamment son article 3 qui prévoit un accompagnement technique pour l'édition d'un topoguide.

Vu la délibération du Conseil communautaire du 20 décembre 2010,

Article 1 : prestation complémentaire – édition du topoguide

Le présent avenant complète l'article 3 de la convention de partenariat : Accompagnement technique pour l'édition d'un topoguide.

Ces missions complémentaires ont pour objet :

- La réalisation d'un plan d'accès aux voies d'escalade, décliné sur le panneau d'accueil sur le site, ainsi que sur le topoguide
- La réalisation de 12 à 15 photographies illustrant les différents secteurs équipés et les voies d'escalade
- La réalisation de 10 à 20 photographies d'illustration, utilisées sur la première et la quatrième de couverture, ainsi qu'à l'intérieur du topoguide
- La rédaction des textes de présentation du site, de son historique et de l'environnement, ainsi que des recommandations d'usage du site.

L'ensemble de ces prestations s'élève au montant total de 2200 euros hors taxes.

Article 2 : Conditions

Les autres dispositions de la convention initiale demeurent inchangées.

Fait à Gignac, le…….., en deux exemplaires originaux.

Pour la Communauté de communes Vallée de l'Hérault Louis Villaret, son Président :	Pour l'association Parci-Parla ; Guillaume Yvetot, son Président :

Commune de Montpeyroux

Projet d'équipement des Gorges du Joncas

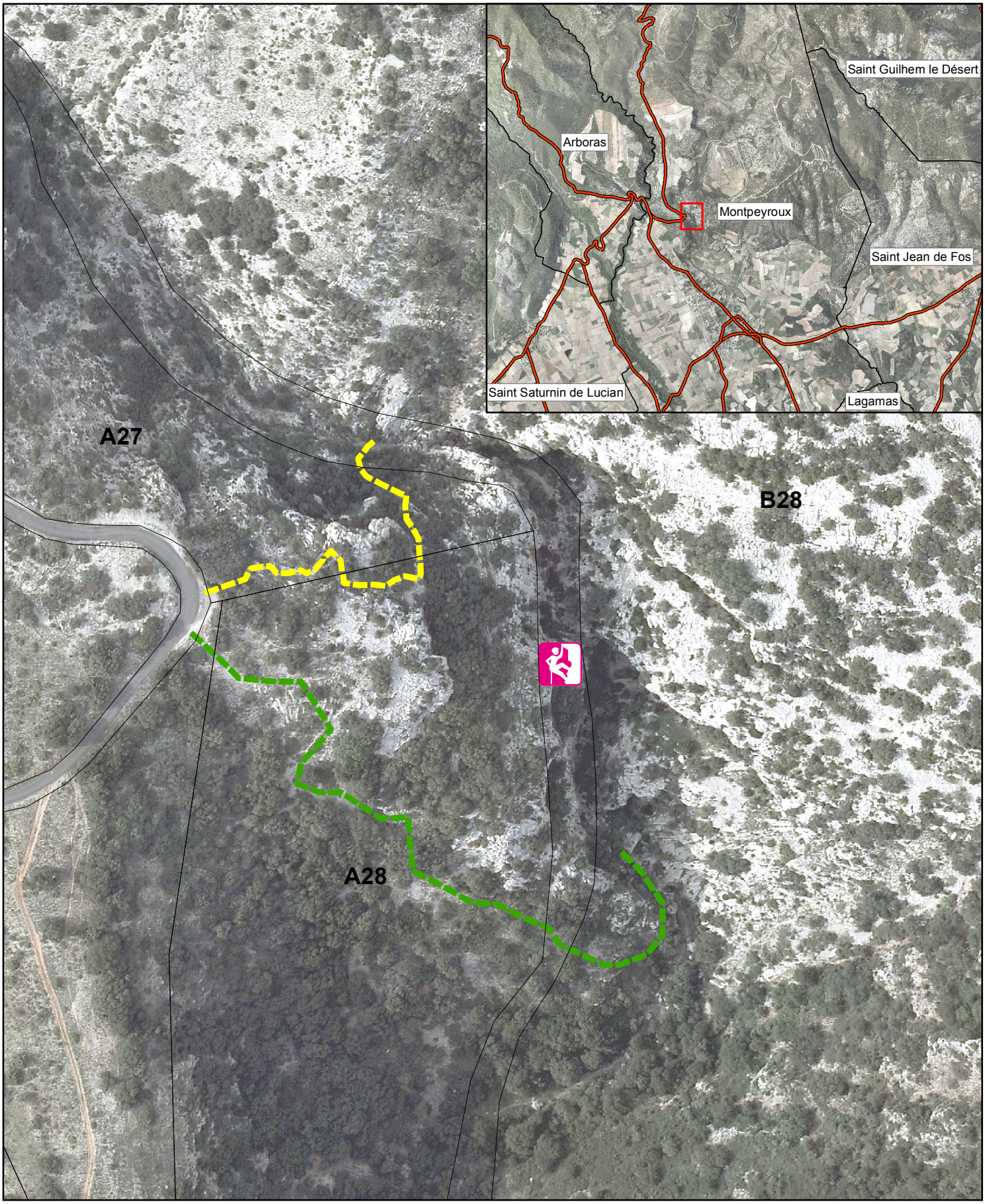

Réalisation: CCVH, novembre 2010

Sources: Orthophoto, Interatlas, 2008 - Ccvh

Site naturel d'escalade

Sentier d'accès

Sentier d'accès bas

Sentier d'accès haut

1:1 500

0 50 Mètres

N